

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

C

Adjoints techniques territoriaux
Agents territoriaux de maîtrise

C2

La Direction

La Direction des infrastructures met en œuvre la politique publique dédiée à la gestion des infrastructures routières en s'inscrivant dans la dynamique développement durable. Elle assure notamment les missions suivantes :

- Préserver le patrimoine dont les chaussées et les ouvrages d'art (ponts, murs, tunnels, ...)
- Offrir de bonnes conditions de circulation
- Améliorer la sécurité en protégeant les usagers contre les accidents et les risques naturels ;
- Favoriser les modes de déplacements alternatifs (aménagement cyclables et les aires de covoiturage)
- Piloter les opérations de déploiement du très haut débit et de la couverture mobile

Elle regroupe 140 agents répartis au sein de la direction adjointe aménagement et de la direction adjointe maintenance dont dépend le service du matériel et de la maintenance routière (SMMR)

Objectifs du Service

Les 80 agents du SMMR (dont 42 mécaniciens) répartis sur 4 sites, un bâtiment principal à Chambéry et 3 annexes (Bourg St Maurice, Frontenex et Saint Jean de Maurienne) ont les objectifs suivants :

- Définir la politique d'acquisition des matériels
- Acquérir, maintenir et gérer le parc des matériels du Département
- Mettre à disposition les véhicules et engins nécessaires aux activités des autres directions et services du Département
- Assurer la maintenance en régie de la Radio et des équipements dynamiques
- Effectuer des chantiers routiers et contrôles spécifiques sur l'ensemble du Département : PATA, Lamier, Nacelle, Balayage, aérogommage

FINALITES DE LA FONCTION

- Exécuter l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective en mécanique, sur les véhicules et matériels industriels du Département (poids-lourds, engins de déneigement, matériel de travaux publics, machinisme agricole...)

MISSIONS

- Effectuer des travaux d'entretien périodiques prévus dans les plans de maintenance en vigueur (charte de maintenance des matériels du Département, programmes d'entretien des constructeurs des matériels)
- Diagnostiquer des dysfonctionnements affectant les matériels défectueux, comprenant l'essai des matériels, le contrôle des composants et des fonctions avec appareils de diagnostic et de mesure, ainsi que la lecture et l'interprétation de schémas et de documents techniques
- Réaliser des opérations de dépose, pose, contrôle, réparation et réglage d'organes mécaniques, pneumatiques ou hydrauliques
- Réaliser des interventions en atelier ou en dépannages en extérieur
- Exécuter des travaux simples de remplacement d'organes électriques et électrotechniques
- Réaliser des travaux simples de soudage sur éléments mécano-soudés
- Veiller au rangement et nettoyage des postes de travail, entretien courant de l'outillage et des équipements d'atelier
- Renseigner des documents nécessaires au suivi technique des matériels et à la comptabilité analytique de l'atelier

Liens hiérarchiques

- Chef d'équipe mécanique véhicules industriels
- Réceptionnaire véhicules industriels

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Les utilisateurs des matériels

Hors du Conseil départemental :

- Les professionnels des métiers des véhicules industriels, les personnels des organismes chargés des contrôles périodiques et réglementaires, les fournisseurs, les sous-traitants...

COMPETENCES ATTENDUES

- Capacités et qualifications requises pour conduire les véhicules nécessitant une autorisation de conduite
- Conditions spécifiques d'activité : station debout et positions inconfortables prolongées, port de charges lourdes, activité en environnement bruyant, utilisation de produits industriels et exposition aux poussières ambiantes
- Connaissances de la technologie et des techniques de maintenance sur véhicules industriels
- Maniement des différentes grandeurs physiques
- Capacité à exploiter les documents techniques
- Capacité à mettre en œuvre les moyens conventionnels de mesure, de réparation, de réglage et de contrôle d'organes mécaniques, électriques, électroniques, pneumatiques ou hydrauliques
- Connaissance de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité au travail
- Travail en équipe
- Capacité à rendre compte

Caractéristiques

- Résidence administrative : Chambéry
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : OUI
- Poste télétravaillable : NON
- Port de charges : OUI
- Port d'équipements de protection individuelle : OUI
- Port de vêtements de travail : OUI
- Astreintes : OUI
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
- ➔ si OUI, nombre de points : Néant

Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
- ➔ Si OUI, préciser :
 - Néant

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

